

# CHAMPIONNAT DU MAROC PAR EQUIPES JEUNES Garçons et Filles Saison 2017/2018

Le Championnat du Maroc par équipes jeunes Garçons et Filles est ouvert aux clubs affiliés à la FRMT et à jour au niveau du règlement des licences.

A) LIEU

Les rencontres se dérouleront à Casablanca.

B) DATE DU CHAMPIONNAT du 30 Juin au 9 Juillet 2018

C) DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS

L'engagement et la composition des équipes doivent parvenir à la FRMT avant :

**Le Vendredi 15 Juin 2017**

D) TIRAGE AU SORT Jeudi 21 Juin 2017 à 10 heures à l'annexe de la FRMT à Rabat

E) FRAIS D'INSCRIPTION

Ils sont fixés à 500,00 dhs par équipe. Le règlement par chèque libellé au nom de la FRMT doit impérativement accompagner la demande d'inscription ou doit être viré à la banque :

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUE- AGENCE BEAUSEJOUR CASABLANCA -  
COMPTE N° 022 780 000 135 000 500 14 95 74

F) CATÉGORIES D'ÂGE

1) 11/12 ans Filles/Garçons

- 11 ans Garçons et Filles nés en 2007

- 12 ans Garçons et Filles nés en 2006

Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.

La rencontre se jouera en 11 matchs répartis comme suit :

2 simples 11 ans garçons

2 simples 11 ans filles

2 simples 12 ans garçons

2 simple 12 ans filles

1 double garçons 11 ans

1 double filles au choix

1 double garçons 12 ans

Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueur né en 2008 et 1 joueuse née en 2008.

Le joueur ne pourra participer que dans le simple et le double 11 ans garçons( 2007 ).

La joueuse ne pourra participer que dans le simple 11 ans filles ( 2007 ) et ne pourra pas participer au double filles.

Le joueur 11 ans participant en simples 12 ans restera dans la catégorie 12 ans en doubles.

**2 ) 13/14 ans Filles**

**13/14 ans Filles nés en 2004-2005**

**Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.**

**La rencontre se jouera en 3 matchs ( 2 Simples + 1 Double )**

**Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueuse née en 2006.  
Cette joueuse ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.**

**3 ) 13/14 ans Garçons**

**13/14 ans Garçons nés en 2004-2005**

**Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.**

**La rencontre se jouera en 5 matchs ( 3 Simples + 2 Doubles )**

**Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueur né en 2006.  
Ce joueur ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.**

**4 ) 15/18 ans Filles**

**15 / 18 ans Filles nés en 2000-2001-2002-2003**

**Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.**

**La rencontre se jouera en 3 matchs ( 2 Simples + 1 Double )**

**Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueuse née en 2004-2005.  
Cette joueuse ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.**

**5 ) 15/18 ans Garçons**

**15 / 18 ans Garçons nés en 2000-2001-2002-2003**

**Chaque club peut engager une équipe ou deux équipes.**

**La rencontre se jouera en 5 matchs ( 3 Simples + 2 Doubles )**

**Les équipes pourront intégrer à leur équipe lors de la rencontre 1 joueur né en 2004-2005.  
Ce joueur ne pourra pas participer à une autre compétition lors de la même journée.**

**G ) DÉLAIS DE QUALIFICATION DES JOUEURS :**

**Les licences des joueurs faisant partie des équipes participant dans le cadre de ce championnat devront être impérativement enregistrées et validées par les clubs auprès de la FRMT au plus tard le Vendredi 15 Juin 2018 délai de rigueur.**

**H) RÈGLES DE QUALIFICATION**

La qualification d'un joueur est acquise pour une saison sportive allant du 1<sup>er</sup> Octobre au 30 Septembre de l'année suivante.

Un joueur est qualifié pour représenter un club en Championnat du Maroc par équipes lorsqu'il remplit les conditions suivantes :

- 1- S'il a une licence dans ce club pour la saison concernée.
- 2- S'il a participé avec ce même club l'année précédente dans une compétition par équipe.
- 3- S'il a obtenu l'accord de mutation ou de prêt de la part d'un autre club.
- 4- S'i a obtenu l'autorisation d'intégration d'un joueur étranger du Centre ITF

**I) TRANSFERTS ( Voir ANNEXE )**

**J) RÉSERVES**

Si un joueur n'est pas qualifié à jouer avec un club, les matchs joués par celui-ci seront déclarés perdus.

**K) ARBITRAGE**

La désignation des arbitres et des Juge-arbitres sera effectuée par la Commission d'arbitrage de la FRMT.

**La Commission des Compétitions Nationales  
et de Classement**

